



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 122983

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les risques de déremboursement du Tanakan du laboratoire Ipsen. Si la situation économique et financière du pays impose bien évidemment une part d'efforts collectifs, le total de ces prélèvements sur l'industrie pharmaceutique atteint le montant sans précédent de 700 millions d'euros en 2012. Or le laboratoire Ipsen, entreprise française particulièrement engagée tant dans la maîtrise des dépenses que dans l'investissement industriel dans notre pays, sera touché de plein fouet par ces mesures. En effet, c'est près de 30 % de ses ventes en médecine générale qui seront ainsi effacées en 2012. Un effort aussi brutal risque de déstabiliser durablement un des fleurons industriels français et un aménagement de ces mesures serait nécessaire. Il paraîtrait ainsi souhaitable que le projet de déremboursement du Tanakan, médicament au SMR insuffisant dans le traitement des troubles cognitifs mais pour lequel un programme clinique laisse entrevoir des potentialités intéressantes dans la prévention de la maladie d'Alzheimer, puisse être étalé dans le temps. Il la remercie de bien vouloir lui indiquer ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122983

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2011, page 12455

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)